



# Assemblée générale

Distr. générale  
1 juillet 2025

Anglais, espagnol et français  
seulement

---

## Conseil des droits de l'homme

### Cinquante-neuvième session

16 juin - 11 juillet 2025

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,  
politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris  
le droit au développement**

### **Exposé écrit\* présenté par Centre Europe - tiers monde, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[02 juin 2025]

---

\* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



## **Vers un monde où la santé ne serait pas une marchandise : L'exemple cubain (1)**

1. À son article 55 alinéa 2 du Chapitre IX intitulé « Coopération économique et sociale internationale », la Charte de l'ONU, affirme qu'« [e]n vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, les Nations unies favoriseront (...) la solution des problèmes dans les domaines (...) de la santé publique... » En effet, la santé est un droit humain, qui est reconnu par maints traités internationaux ou régionaux, comme l'a bien montré la publication du CETIM consacré à ce sujet (2). Or, aujourd'hui, les secteurs de la santé sont mondialement dominés par des capitaux privés investis par des sociétés transnationales géantes (« Big Pharma ») dont l'objectif premier n'est pas de satisfaire les besoins médicaux des populations, mais plutôt de maximiser des profits privés et répondre aux intérêts des actionnaires. Le résultat est que de très nombreuses personnes dans le monde n'ont pas de couverture sanitaire, tandis que des spéculateurs boursiers parviennent à s'approprier des bénéfices financiers en se contentant de négocier des actions de firmes pharmaceutiques sans même parfois qu'un nouveau médicament ait été produit.

2. Cuba refuse pour sa part de considérer la santé comme une marchandise et s'efforce de rendre effectif le droit à la santé, ailleurs si souvent incomplètement appliqué. Sa vision renoue avec la lettre et l'esprit des grands textes juridiques et déclarations des organisations internationales. Elle s'oppose à l'interprétation qu'en donne le système dominant néolibéral qui rejette généralement la mise en place d'une couverture universelle, car cela impliquerait des dépenses accrues pour l'État, donc moins d'opportunités pour ceux qui s'enrichissent aux dépens de la santé d'autrui d'accaparer des profits. Parmi les premières décisions de la Révolution cubaine en 1959 figure celle de construire un système de santé, placé au cœur de la stratégie de développement et porté à un niveau exceptionnel pour un petit pays du Sud sans ressources naturelles et qui plus est sous embargo. Ce système se caractérise par sa nature publique, sa couverture universelle, son entière gratuité pour tous les soins – des simples consultations aux opérations chirurgicales les plus lourdes – et l'accent mis sur la prévention.

3. L'efficacité de ce système repose en particulier sur le modèle d'attention dit « du Médecin et de l'Infirmier de la Famille », en lien avec les demandes du peuple et les évolutions de son environnement. Ce programme est étendu à la totalité de la population, qui peut en bénéficier depuis les soins prénatals durant la grossesse jusqu'à l'assistance au troisième âge, en passant par un suivi permanent et des diagnostics précoce au cours de la vie adulte. Les consultations médicales, qui ont lieu dans un cabinet situé au cœur des lieux de vie communautaire, se réalisent sans le moindre échange monétaire ni aucune pression sur le patient ou le médecin (pas de temps limité, pas de nécessité de créer une patientèle, etc.). Des visites sont aussi régulièrement effectuées à domicile afin de suivre l'état de santé des personnes vulnérables. Grâce à ce dispositif, les nombres de cas d'urgence, d'admissions à l'hôpital et d'interventions chirurgicales ont été réduits, maintes maladies épidémiques contenues et les indicateurs de santé du pays hissés à des niveaux remarquablement satisfaisants. Cuba est ainsi parvenu à éliminer la plupart des maladies infectieuses et/ou liées à la pauvreté et a acquis un profil sanitaire assez similaire à celui d'un pays dit développé.

4. Cuba consacre aujourd'hui plus de 6% de son PIB et 27% des dépenses budgétaires à la santé. L'île compte à l'heure présente 284 hôpitaux (dotés de près de 81000 lits, soit 7,5‰ habitants). Sur ce total, 91 sont équipés de services de soins intensifs, 26 spécialisés en pédiatrie, 18 en gynécologie-obstétrique et 16 dans les soins de la mère et de l'enfant. S'y ajoutent 436 polycliniques provinciales ou municipales et, associés à elles et répartis sur tout le territoire national, plus de 15000 centres de consultations, ainsi que des centres de stomatologie, des foyers pour jeunes mères, pour handicapés ou pour personnes âgées. Une approche humaniste priorise les soins destinés aux catégories en ayant le plus besoin. Tel est le cas des programmes materno-infantile et du troisième âge. Une attention spéciale est portée aux urgences médicales, ainsi qu'aux soins bucco-dentaires et ophthalmologiques.

Le dispositif comprend également des programmes de lutte contre les maladies chroniques non transmissibles mais dominantes dans le profil épidémiologique de mortalité, et contre les maladies transmissibles pour limiter les facteurs de risques, circonscrire les épidémies ou poursuivre l'éradication par la vaccination. L'État n'a procédé à aucune privatisation ni fermeture d'institution médicale.

5. Dès que les conditions ont été réunies, la recherche médicale fut impulsée. Lancée tôt après 1959, la reconstruction d'un système éducatif a formé les ressources humaines qui ont vite permis d'atteindre une masse critique de scientifiques hautement qualifiés. Dès les années 1980, l'État créa le Pôle scientifique, un complexe d'industries pharmaceutiques capables de fabriquer souverainement des médicaments indispensables, efficaces et peu coûteux, tout en intégrant le secteur prometteur des biotechnologies qui émergeait alors. À l'époque, le premier interféron de conception locale et les premiers anticorps monoclonaux cubains, aux multiples utilisations médicales ont pu être produits. Dans la continuité, le Centre d'ingénierie génétique et de biotechnologie, l'Institut Finlay et de très nombreux autres centres de recherche spécialisés ont été créés. En 2012 fut fondé le groupe BioCubaFarma, rassemblant ces diverses institutions.

6. Selon les données de la Banque mondiale (3), Cuba a dépassé les États-Unis d'Amérique sur la période 1960-2020 pour des indicateurs comme l'espérance de vie et le taux de mortalité infantile. Selon les données ONU, le taux de mortalité infantile était en 2021 de 4,99‰ naissances à Cuba, contre 5,25 au Luxembourg. L'ampleur et la cohérence de son système de santé lui ont permis de faire face à la pandémie de Covid-19 de façon plus humaine et efficace que dans beaucoup d'autres pays. L'information de la population a été marquée par la compétence et la transparence. Les protocoles prévoient, en particulier, la prise d'une formule d'interféron alpha-2B humain recombinant, mais aussi, pour les malades les plus gravement infectés, de plusieurs autres médicaments de production locale. Plus de 28000 étudiants en médecine furent déployés dans tout le pays pour réaliser des visites en porte-à-porte d'environ quatre millions de personnes chaque jour. Les recherches aboutirent à la mise au point de vaccins cubains, administrés à la population. La pandémie de Covid-19 a été maintenue sous contrôle à Cuba, avec un taux de létalité parmi les plus bas du monde.

7. Cuba exporte désormais dans une soixantaine de pays des centaines de médicaments inventés et fabriqués sur l'île. Les laboratoires cubains ont tissé d'étroites coopérations dans le domaine des sciences médicales avec de nombreux pays, y compris du Nord. Mais c'est surtout avec le Sud global et l'Est, spécialement au sein des BRICS – que Cuba a rejoint en janvier 2025 –, que ces coopérations se développent le plus fructueusement en termes d'exportations et de joint-ventures. Avec la Chine, les échanges en la matière s'intensifient depuis la décennie 2000. D'importants accords ont aussi été conclus avec la Fédération de Russie. Pendant la pandémie, les vaccins cubains furent achetés par le Vietnam, la République bolivarienne du Venezuela, la République islamique d'Iran, l'Inde, le Pakistan ou l'Argentine. Plus de 50 pays ont également acheté de l'interféron alfa 2b recombinant fabriqué par Cuba. Des brigades composées de 2600 médecins – auxquels s'ajoutent les 28000 déjà présents dans 59 pays au moment où éclata la pandémie – furent envoyées combattre la Covid-19 dans une quarantaine de pays. La solidarité internationale de Cuba en matière de santé se matérialise aujourd'hui par la présence dans 76 pays de plus de 50000 professionnels de santé, la moitié étant médecins.

8. Toutes ces activités destinées à améliorer le bien-être non seulement de la population cubaine mais aussi d'autres peuples du monde s'effectuent malgré l'embargo des États-Unis d'Amérique contre l'île, privant cette dernière d'un accès aux ressources, marchés et transferts de connaissances dans des bonnes conditions. L'embargo impose aux exportateurs étrangers d'acquérir des licences spéciales et de respecter des procédures strictes et dissuasives. Les firmes étrangères s'aventurant à vouloir le contourner courrent le risque d'être condamnées à de lourdes amendes par les tribunaux cubains en raison de son extraterritorialité. Après un durcissement lors du premier mandat de Donald Trump, les sanctions sont restées pour l'essentiel en vigueur sous l'administration Biden, y compris durant la pandémie de Covid-19 quand Washington a interdit à Cuba d'acheter des médicaments, de l'oxygène médical et des équipements destinés à sauver des vies, ou des intrants nécessaires à la fabrication de vaccins.

En réduisant la disponibilité de ces produits, l'embargo a exacerbé les manques et menacé l'état de santé de la population, surtout des personnes les plus sensibles en accroissant leurs souffrances. Un drame humanitaire ne fut évité que par la volonté de l'État de maintenir le modèle socialiste garantissant à tous un accès gratuit à la santé. L'embargo est une grave violation des droits humains du peuple cubain et une entrave aux missions médicales menées en solidarité avec les pays pauvres. Les États-Unis d'Amérique commettent un crime en limitant ainsi le droit à la santé.

9. En dépit de cette agressivité des États-Unis d'Amérique et de l'inhumanité de l'embargo, ainsi que d'une crise économique aiguë, Cuba présente des indicateurs de santé inédits pour un pays du Sud et comparables à ceux des pays du Nord. Cela n'a été possible que grâce à la mise en œuvre d'une stratégie de développement planifiée par l'État accordant une priorité à la santé et à la recherche depuis le début des années 1960. Ces secteurs ont prospéré sans investissement privé ni concurrence exacerbée, ni obsession du profit, en étant financés par les budgets publics et intégrés à un système de santé au service du peuple. Leur essor s'appuie sur le dévouement des professionnels de santé, une saine synergie entre chercheurs et à une générosité à l'égard des autres peuples de la planète. Cuba démontre qu'il est possible de prodiguer à sa population des soins de qualité et sans frais et de partager ses ressources médicales au-delà de ses frontières, malgré des contraintes financières extrêmes. En cela, elle contribue à construire un monde meilleur où la santé ne serait pas une marchandise, cesserait de constituer le privilège des plus riches et deviendrait enfin, effectivement, un droit pour tous.

10. En conclusion, nous appelons l'État cubain à poursuivre son engagement en faveur du droit à la santé ainsi que des autres droits économiques, sociaux et culturels, tout en appelant les autres États à s'inspirer de son exemple. Nous réitérons également notre demande de la levée immédiate et sans condition de toutes les mesures coercitives unilatérales, qui constituent une violation flagrante du droit international.

---

(1) Cette déclaration écrite a été élaboré en collaboration avec Rémy Herrera, chercheur au CNRS (Centre d'Économie de la Sorbonne) et auteur du livre *A People's History of Cuba: 1492-Present*, publié en 2025 chez Palgrave Macmillan à New York.

(2) Voir "Le droit à la santé", CETIM, Genève, 2006,  
<https://www.cetim.ch/product/le-droit-a-la-sante/#:~:text=En%20effet%2C%20la%20r%C3%A9alisation%20du,paix%20et%20%C3%A0%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9>  
(3) <https://data.worldbank.org/country/cuba>